

# Taxations des Affaires étrangères

**Yves-Maxime DANAN**

**" PIÈCE DU MOIS " DU 11 SEPTEMBRE 2021**

## Cas normal



Taxation normale, en 1960, du consulat de France à Monaco, sur une demande d'avantage administratif. Les timbres d'A.E. sont difficiles à obtenir avec l'oblitération de Monaco, plus, par exemple, qu'avec celle de Bangkok.

## Taxation française sur un passeport « raciste »

Taxation, en 1939, d'une demande de visa français présentée par une juive d'origine allemande. Elle a été contrainte de demander son passeport au Consulat nazi de Jaffa (cachet à Aigle gammé), qui en a surchargé sa première page d'un grand « J » rouge, soulignant la religion de l'intéressée.



## Timbres consulaires italiens spéciaux pour la représentation des intérêts français en Guinée

Timbres consulaires d'Italie surchargés pour la représentation des intérêts français en Guinée. La France avait rompu avec ce pays, pour le punir d'avoir voté, en 1958, contre la Constitution gaulliste, afin d'obtenir son indépendance.



Timbres consulaires spéciaux en lires courantes. Ces timbres, comme les précédents, sont devenus introuvables, tant en France qu'en Italie.

